CHAPITRE III

Ce qui doit être espéré de l'immense miséricorde divine tout en exposant la douceur de Dieu, Sa générosité, Ses grâces octroyées à Ses serviteurs et l'honneur qu'Il leur a fait en leur accordant l'intercession de Son Prophète Muhammad ﷺ le jour de la résurrection
Quelques récits, anecdotes et vers rimés en lien avec le sujet

Ce chapitre est divisé en cinq sections.

PREMIÈRE SECTION

Exposé sur la douceur de Dieu, Sa générosité et Ses grâces octroyées à Ses serviteurs

Il nous a été rapporté dans les *Ṣaḥīḥ* de Buḫārī et de Muslim ainsi que dans le *Ğāmiʿ* de Tirmiḏī, que Dieu Élevé leur fasse miséricorde, d'après Abū Hurayra (que Dieu l'agrée), que le Prophète ﷺ a dit : « Lorsque Dieu, Puissant et Majestueux, créa la création, Il consigna auprès de Lui sur Son trône : "Ma miséricorde l'emportera sur Ma colère." » On trouve dans d'autres versions « [Ma miséricorde] l'emporte sur Ma colère » et « [Ma miséricorde] devance sur Ma colère ».

Il nous a été rapporté dans le *Ṣaḥīḥ* Muslim d'après Salmān al- Fārisī (que Dieu l'agrée), que le Prophète ﷺ a dit : « Le jour de la création des cieux et de la terre, Dieu créa cent miséricordes, chacune étant aussi vaste [que l'espace] compris entre les cieux et la terre. Il prit une seule de ces miséricordes qu'Il rependit sur terre. C'est par elle que la mère témoigne de la tendresse à son enfant et que les animaux terrestres et volatiles éprouvent de la compassion les uns envers les autres. Quand viendra le jour dernier, Dieu additionnera cette miséricorde aux autres. »
Ibn Māğah a aussi rapporté ce hadith d'après Abū Saʿīd.
On trouve également dans certaines chaînes de transmission d'après Abū Hurayra (que Dieu l'agrée) : « Quand viendra le jour dernier, Dieu rendra cette miséricorde aux quatre-vingt-dix-neuf pour les ramener à cent et afin qu'en ce jour, Il fasse miséricorde, par elles, à ses serviteurs. »
D'autres versions évoquent : « Et quand viendra le jour dernier, cette miséricorde sera ajoutée aux quatre-vingt-dix-neuf autres les ramenant ainsi à cent. Iblis, lui-même, les convoitera avec espoir qu'elles ne l'atteignent ne serait-ce que de manière infime. »

Dans les deux *Ṣaḥīḥ*, ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb (que Dieu l'agrée) rapporte que : « On amena au Messager de Dieu ﷺ un groupe de prisonniers dans lequel se trouvait une femme avançant rapidement. Elle vit un enfant qu'elle étreignit et elle se mit à l'allaiter. Le Prophète ﷺ nous demanda alors : "Pensez-vous que cette femme puisse jeter son enfant au feu ?" Nous répondîmes : "Que non par Dieu ! Elle ne peut le faire." Le Prophète ﷺ reprit : "Certes, Dieu est plus miséricordieux envers Ses serviteurs que cette femme envers son enfant." »

Dans le *Ṣaḥīḥ* Muslim, Abū Mūsā al-Aš'arī (que Dieu l'agrée) rapporte que le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Quand viendra le jour dernier, Dieu amènera un juif ou un chrétien avec chaque musulman, puis Il dira à ce dernier : "voici celui qui te libère de l'enfer." »

Toujours selon lui dans les *Sunan* d'Abū Dāwud, le Prophète ﷺ a dit : « Ma communauté est une communauté à qui [Dieu] a fait miséricorde : elle ne connaitra de châtiment que dans ce bas monde, mais pas dans l'au-delà, par les épreuves, les séismes et le meurtre. »

Abū Dāwud et Ṭayālisī ont rapporté d'après Mu'āḏ b. Jabal (que Dieu l'agrée) que le Prophète ﷺ a dit : « Voulez-vous connaitre les premières paroles que dira Dieu aux croyants et les premières paroles que ceux-ci Lui diront ? Oui, ô Messager de Dieu ! répondirent les gens. Dieu demandera aux croyants : avez-vous désiré Ma rencontre ? reprit-il. Oui, ô Notre Seigneur ! répondront-ils. Pour quelles raisons ? poursuivra Dieu. Ils diront : [Pour obtenir] Ta clémence, Ta miséricorde et Ta satisfaction. Dieu s'exclamera alors : Je vous accorde Ma miséricorde ! »

'Abd Allāh b. 'Amr b. al-'Aṣ (que Dieu les agrée) rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Parmi les créatures [présentes] le jour dernier, Dieu, Puissant et Majestueux, désignera un membre de ma communauté à qui il sera présenté [ses actions] sur quatre-vingt-dix-neuf registres. Chaque registre s'étendra à perte de vue. Dieu l'interrogera alors : renies-tu un de ces actes ? Mes scribes gardiens ont-ils été injustes envers toi ? Non, ô Seigneur ! répondra-t-il. Dieu poursuivra : as-tu une excuse [pour ta défense] ? Non, ô Seigneur ! répétera-t-il. Mais si ! Tu as auprès de Nous une bonne action et tu ne subiras aucune injustice en ce jour ! répliquera Dieu. On lui sortira alors une carte sur laquelle est inscrit : "Je témoigne qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu et que Muḥammad est Son serviteur et Son messager (*ašhadu an lā ilāha illa Allāh wa ašhadu anna Muḥammad*^{an} *'abduhu wa rasūluh*)". Dieu dira ensuite : apporte ta carte afin qu'elle soit pesée. Ce musulman s'exclamera : Ô Seigneur, que représente cette carte devant ces registres ! On lui répétera : tu ne subiras aucune injustice. On posera ensuite les registres sur un plateau de la balance et la carte sur l'autre. La balance penchera alors du côté de la carte. Rien ne pèsera plus lourd que le nom de Dieu [en ce jour]. »
Rapporté par Ibn Mājah et Tirmiḏī qui le qualifie de hadith bon (*ḥasan*)

Dans le *Ṣaḥīḥ* Muslim, 'Abd Allāh b. Mas'ūd (que Dieu l'agrée) rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « [Le jour du jugement dernier], un homme des générations antérieures sera jugé et on ne lui trouvera aucune bonne action, hormis le fait qu'il était proche des gens et que, vivant dans l'aisance, il ordonnait à ses serviteurs d'être indulgent avec les débiteurs. Dieu, Puissant et Majestueux, dira alors : J'ai plus de droits sur [l'indulgence] que toi, pardonnez à mon serviteur. »

Toujours dans le *Ṣaḥīḥ* Muslim, on demanda à Ibn 'Umar (que Dieu les agrée lui et son père) : « Qu'as-tu entendu du Messager de Dieu ﷺ sur l'échange secret ? Il répondit : j'ai entendu le Prophète ﷺ dire : le jour du jugement dernier, le croyant sera rapproché de son Seigneur jusqu'à ce qu'il soit mis à l'abri des regards, sous Sa protection. Dieu lui fera alors avouer ses péchés en lui demandant : les reconnais-tu ? Seigneur, je les reconnais ! répondra-t-il. Dieu

poursuivra : J'ai dissimulé tes fautes dans le bas monde, et aujourd'hui, Je te les pardonne. On lui remettra ensuite son registre de bonnes actions. Quant aux mécréants et aux hypocrites, on s'écrira devant toutes les créatures : voilà ceux qui ont menti sur Dieu ! »
Buḫārī a également rapporté ce hadith avec un sens proche et se finissant par : « …Que la malédiction de Dieu soit sur les injustes ! »

Il a été rapporté de ʿAlī b. Abī Ṭālib (que Dieu l'agrée) que le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Le jour du jugement dernier, Dieu s'isolera avec le croyant et lui exposera ses péchés, l'un après l'autre, puis Il lui pardonnera. Aucun ange proche de Dieu ni Prophète envoyé ne pourra assister à cela. Dieu dissimulera aussi les fautes qui, si elles étaient présentées à ce croyant, lui feraient du mal. Il ordonnera ensuite à ses péchés : devenez de bonnes actions ! » Rapporté par Muslim avec un sens proche de cela.

Abū al-Qāsim Isḥāq b. Ibrāhīm al-Ḫaytalī[1] rapporte dans son livre *Al-Dībāǧ* que Abū Hurayra (que Dieu l'agrée) a dit : « Le jour du jugement dernier, Dieu rapprochera le croyant de Lui et le mettra sous Sa protection à l'abri des regards. Puis, Il lui donnera son livre secrètement et lui dira : ô fils d'Adam, lis ton livre. Le visage du croyant s'illuminera à la lecture de chaque bonne action et il s'assombrira à l'évocation de chaque péché. Dieu l'interrogera alors : reconnais-tu [ces fautes], ô mon serviteur ? Oui, Seigneur, je les reconnais ! répondra-t-il. Dieu poursuivra : Je connais ces péchés mieux que toi et Je te les ai pardonnés. Les bonnes actions défileront et le croyant ne cessera de se prosterner pour chacune d'entre elles. Il en fera de même pour chaque péché lu et pardonné. Ainsi, les créatures [présentes] ne verront de lui que ces prosternations successives. Elles s'interpelleront alors les unes les autres : bonheur à ce croyant qui n'a jamais désobéi ! Mais elles ignoreront tout de ce qui s'est passé entre Dieu et lui. »

Ibn Abī Dunyā rapporte dans son livre *Ḥusn al-ẓann bi-l-Allāh* (*La belle pensée sur Dieu*), qu'Abū Hurayra (que Dieu l'agrée) a dit : « Un jour, j'ai vu le Prophète ﷺ assis, rire à pleines dents. De quoi ris-tu, ô Messager de Dieu ? lui demanda-t-on. Il répondit : [Le jour du jugement dernier] deux hommes de ma communauté seront agenouillés devant Dieu, Puissant et Majestueux, et l'un d'entre eux prendra la parole : ô Seigneur ! Mon frère a été injuste envers moi, je Te demande réparation. Répare ton injustice envers ton frère, ordonnera Dieu. L'homme de répondre : Seigneur, je n'ai plus aucune bonne action. Seigneur, qu'il prenne donc de mes péchés ! répliquera le plaignant. Alors, le Prophète ﷺ, les yeux débordants de larmes, s'exclama : quel jour ! Un jour où les gens auront besoin d'être déchargés de leurs péchés. Il poursuivit : Dieu s'adressera alors au demandeur : lève tes yeux et regarde les jardins. L'homme lèvera la tête et sera émerveillé par les splendeurs et les bienfaits qu'il verra. Il demandera aussitôt : ô Seigneur, à qui tout cela est-il destiné ? À qui m'en paiera le prix, répondra Dieu. L'homme reprendra : quelqu'un peut-il posséder un tel prix ? Toi ! dira Dieu. Comment est-ce possible ? interrogera l'homme. Dieu répondra : il te suffit de pardonner à ton frère. L'homme

[1] Nous n'avons pas retrouvé le nom de ce spécialiste du hadith orthographié de cette façon. Dans la note biographique que Dahabī lui consacre, il mentionne : « Abū al-Qāsim Isḥāq b. Ibrāhīm al-Ḫatlī » (*Siyar aʿlām al-nubālāʾ*, vol. 13, p. 343.) Ziraklī l'orthographie aussi « al-Ḫatlī » en précisant que l'auteur est originaire de la province de Khatlon (Ḫatlān) au Tadjikistan (Al-aʿlām, vol.1, p.293).

s'écrira alors : ô Seigneur, je lui pardonne ! Dieu déclarera : prends ton frère par la main et entrez au paradis. Le Prophète dit ﷺ ensuite : craignez Dieu et réconciliez les gens, car Dieu réconciliera les croyants le jour dernier. » Rapporté par Ḥākim d'après Anas. Ḥākim ajoute : « sa chaine de transmission est authentique. »

Abū ʿAbd Allāh al-Tirmiḏī al-Ḥākim rapporte dans son livre *Nawādir al-Uṣūl* (*Les fondements précieux*) que ʿAbd Raḥmān b. Samura (que Dieu l'agrée) a dit : « Un jour, alors que nous nous trouvions dans la mosquée de Médine, le Prophète ﷺ sortit et nous dit : j'ai vu hier une chose extraordinaire : l'ange de la mort vint à un membre de ma communauté pour lui retirer son âme, sa bonté envers ses parents arriva et s'interposa, l'ange le laissa et repartit. J'ai vu également le châtiment de la tombe venir à un autre membre de ma communauté, ses ablutions se présentèrent et le sauvèrent du supplice. J'en ai vu aussi un encerclé par les démons, son évocation de Dieu le Très-Haut se présenta et le délivra. J'en ai vu un autre encerclé par les anges du châtiment, sa prière arriva et le libéra. Un autre, haletant de soif, fut repoussé devant chaque bassin, son jeûne vint alors l'abreuver et étancher sa soif. Un autre essayait d'assister à des assises de Prophètes rassemblés en petit groupe, à chaque fois il en fut chassé, son bain rituel (*ġusl*) pour lever son état d'impureté légale majeure (*janāba*) le prit alors par la main et vint l'assoir à mes côtés. Un autre était encerclé par les ténèbres, il y en avait devant lui, derrière, à sa droite, à sa gauche, au-dessus et en dessous, son grand et petit pèlerinage arrivèrent et le sortir de ces ténèbres vers la lumière. Un autre s'adressait à des croyants qui refusaient de lui répondre, son respect des liens de parenté les interpella "ô musulmans, parlez-lui !", ils se mirent alors à lui parler. Un autre se couvrait le visage pour se protéger de l'ardeur du feu et de son supplice, ses dons accoururent et formèrent une protection devant son visage et une ombre au-dessus de sa tête. Un autre était accablé de toute part par les anges gardiens de l'enfer, ses appels au bien et ses interdictions du mal vinrent l'arracher de leurs mains et le confièrent aux anges de la miséricorde. Un autre était agenouillé, séparé de Dieu par un voile, son bon comportement arriva, le saisit par la main et l'introduisit auprès Dieu le Très-Haut. Un autre reçu son livre dans sa main gauche, sa peur de Dieu se présenta, saisit son livre et le tendit à sa main droite. Un autre avait très peu de bonnes actions sur le plateau de sa balance, les enfants qu'il perdit en bas âge vinrent s'y ajouter et firent pencher le côté des bonnes œuvres. Un autre était debout aux bords de l'enfer, sa crainte de Dieu le Très-Haut le sauva de la chute et il put poursuivre sa route. Un autre tomba dans l'enfer, les larmes qu'il avait versées par crainte de Dieu dans la vie d'ici-bas accoururent à son secours et le tirèrent du feu. Un autre rampait sur le pont, parfois il s'y agrippait et parfois il marchait dessus à quatre pattes, ses prières sur moi arrivèrent, elles le prirent par la main et le redressèrent, il put alors traverser le pont. Un dernier arriva devant les portes du paradis qu'on lui ferma au nez, son témoignage (*šahāda*) qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu se présenta alors, il lui ouvrit les portes et il le fit entrer au paradis. »

Abū Hurayra (que Dieu l'agrée) rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « L'ange de la mort, sur lui la paix, vint à un homme dont il examina tous les membres ; il n'y trouva aucune bonne action. Il lui ouvrit ensuite le cœur, sans rien y trouver non plus. Puis, il lui écarta les mâchoires et vit sa langue collée à son palais, répétant : il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu (*lā ilāha illa*

Allāh). L'ange déclara alors : le paradis te sera accordé par cette formule de l'unicité. » Rapporté par Ṭabāranī.

ʿAbd Allāh b. ʿUmar (que Dieu les agrée) rapporte dans les *Sunan* d'Abū Dāwud que le Prophète ﷺ a dit : « Dieu le Très-Haut ne châtiera de Ses serviteurs que le rebelle récalcitrant qui s'insurge contre Lui et refuse de professer qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu (*lā ilāha illa Allāh*). »

ʿUṯmān (que Dieu l'agrée) rapporte dans le *Ṣaḥīḥ* Muslim que le Prophète ﷺ a dit : « Quiconque meurt en sachant qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu entrera au paradis. »

Toujours dans le *Ṣaḥīḥ* Muslim, Abū Hurayra (que Dieu l'agrée) rapporte que le Prophète ﷺ lui donna ses sandales et lui dit : « Prends ces sandales et va, tous ceux que tu rencontreras à l'extérieur de cette palmeraie et qui attesteront avec conviction qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu, annonce-leur la bonne nouvelle de leur entrée au paradis. »

Dans le livre d'Abū Nuʿaym, *Ṣifat al-Ǧanna* (*Les caractéristiques du paradis*), Anas (que Dieu l'agrée) rapporte qu'un bédouin vint au Prophète ﷺ et lui demanda : « Quel est le prix du paradis ? Il lui répondit : il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu (*lā ilāha illa Allāh*). »

Dans le *Ṣaḥīḥ* de Muslim et de Buḫārī, Abū Darr (que Dieu l'agrée) rapporte qu'il vint voir le Prophète ﷺ et le trouvera vêtu d'un habit blanc en train de dormir. [Il repartit], [revint une seconde fois] et le trouva réveillé, le Prophète ﷺ lui dit alors : « Quiconque atteste qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu (*lā ilāha illa Allāh*) et meurt avec cette conviction entrera au paradis. Abū Darr s'étonna : même s'il vole ou commet l'adultère ? Même s'il vole ou commet l'adultère ! reprit le Prophète ﷺ. Même s'il vole ou commet l'adultère ! répéta Abū Darr. Même s'il vole ou commet l'adultère ! répéta le Prophète ﷺ. Même s'il vole ou commet l'adultère ! renouvela Abū Darr. Même s'il vole ou commet l'adultère, n'en déplaise à Abū Darr ! clôtura le Prophète ﷺ. » Lorsqu'il rapportait ce hadith, Abū Darr (que Dieu l'agrée) avait l'habitude de le finir par « N'en déplaise à Abū Darr ! »

La miséricorde de Dieu est trop vaste pour être restreinte et si connue pour être évoquée !

DEUXIÈME SECTION

L'intercession de notre Prophète Muhammad ﷺ en faveur de sa communauté le jour de la résurrection

Dieu le Très-Haut a dit à Son Prophète ﷺ : « […] afin que ton Seigneur te ressuscite en une position de gloire. » (Cor.17 : 79) [1]
Abū Hurayra (que Dieu l'agrée) rapporte que le Messager de Dieu ﷺ a expliqué le passage coranique « […] afin que ton Seigneur te ressuscite en une position de gloire » en disant : « Il s'agit de l'intercession ». Rapporté par Tirmiḏī qui le juge bon authentique.

Ibn ʿUmar (que Dieu les agrée tous les deux) a dit : « Les gens seront agenouillés le jour de la résurrection. Chaque communauté suivra son Prophète et implorera : "ô untel intercède [en notre faveur]". [Les gens iront de Prophète en Prophète] jusqu'à ce que cette demande d'intercession arrive au Messager de Dieu ﷺ. Ce jour-là, Dieu le ressuscitera en position de gloire. » Rapporté par Buḫārī.

Abū Hurayra (que Dieu l'agrée) a dit : « J'ai demandé [au Prophète ﷺ] : "ô Messager de Dieu ﷺ, qui se réjouira le plus de ton intercession le jour de la résurrection ?" Le Prophète ﷺ répondit : "ô Abū Hurayra, en voyant l'attachement que tu portes au hadith, j'étais certain que personne d'autre que toi ne me poserait cette question. Celui qui se réjouira le plus de mon intercession le jour de la résurrection est celui qui attestera qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu (*lā ilāha illa Allāh*), sincèrement du plus profond de son cœur -ou de lui-même-." » Rapporté par Al-Buḫārī.

Toujours d'après lui, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Une supplication [exaucée] a été accordée à chaque Prophète. Si Dieu le veut, je conserverai la mienne pour intercéder en faveur de ma communauté le jour dernier. »
Rapporté par Buḫārī et Muslim qui a ajouté dans certaines versions : « Si Dieu le veut, cette invocation atteindra tous ceux de ma communauté qui mourront sans rien associer à Dieu. »

Anas (que Dieu l'agrée) rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Mon intercession est destinée à ceux de ma communauté qui auront commis des péchés majeurs. »
Rapporté par Tirmiḏī. Ibn Mājah, Abū Dāwud et al-Ṭayālisī le rapportent également avec les mêmes termes, mais d'après Jābir b.ʿAbd Allāh. Al-Ṭayālisī ajoute cependant : « Jābir finit le hadith en disant : "celui qui ne fait partie des grands pécheurs n'aura nul besoin de l'intercession." »

D'après Abū Umāma al-Bāhilī (que Dieu l'agrée), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Je serai le meilleur [homme] pour les mauvais de ma communauté. On l'interpella alors : "et comment seras-tu pour les bons ?" Il répondit : "les bons entreront au paradis grâce à leurs actions ; quant aux mauvais, ils y entreront grâce à mon intercession." » Rapporté par Dāraquṭnī.

D'après Abū Mūsā al-Aš'arī (que Dieu l'agrée), le Prophète ﷺ a dit : « On m'a fait choisir entre intercéder et faire entrer la moitié de ma communauté au paradis. J'ai opté pour l'intercession car elle embrassera [plus de personnes] et elle sera plus efficace. Pensez-vous qu'elle se

[1] La traduction utilisée pour tous les versets cités est celle de Dr Ḥamidullah Muḥammad, révisée par le complexe du Roi Fahd.

restreindra aux pieux élus ? Ô que non ! Elle sera destinée aux pécheurs, fautifs, souillés [par leurs péchés] » Rapporté par Ibn Mājah.

Ibn ʿUmar (que Dieu les agrée, lui et son père) rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui aide son frère dans le besoin, me trouvera près de sa balance. Si elle ne penche pas du bon côté, j'intercèderai en sa faveur. » Rapporté par Abū Nuʿaym.

L'imam Abū ʿAbd Allāh Muḥammad b. Ismāʿīl b. Abī al-Ḍayf al-Yamanī, que Dieu lui fasse miséricorde, rapporte avec une chaine de transmission remontant jusqu'au Prophète ﷺ, que Jibrīl, sur lui la paix, est venu au Messager de Dieu ﷺ pour l'honorer avec sept bonnes nouvelles, jamais annoncées avant lui :
La première : Dieu le Très-Haut a dit : « Ô Muḥammad, celui de ta communauté qui m'obéira comme il se doit, J'accepterai ses actes sans l'accabler, puis Je lui accorderai sa récompense, non comme il le mérite mais comme il Me revient de récompenser. »
La deuxième : « J'examinerai également ses sept membres : si six d'entre eux ont péché et un seul s'est montré obéissant, les six pécheurs disparaitront laissant place à celui qui a obéi. »
La troisième : « Celui qui se repend de ses transgressions et de ses fautes, Je le sortirai de ses péchés aussi pur que le jour de sa naissance. »
La quatrième : « Celui qui persiste dans le péché, Je l'éprouverai par des affections et des maladies jusqu'à le purifier, bien qu'elles soient pour lui contraignantes. »
La cinquième : « Celui qui commet un péché et reconnait sa faute, Je lui pardonnerai sans y attacher aucune importance. »
La sixième : « Durant quarante jours, J'ouvrirai à leurs yeux l'abime du feu et Je ferai souffler sur eux le vent glacial de l'enfer : ce sera là leur part du châtiment. »
La septième : « Quand viendra le jour dernier et qu'ils seront devant Moi, Je les jugerai comme le maitre généreux juge le pauvre et faible esclave. »

Les hadiths sur ce thème sont si nombreux qu'ils ne peuvent être tous recensés ; ils sont également si célèbres qu'on peut se passer de les citer. Nous n'en avons donc rapporté que quelques-uns afin que ce livre soit touché par la bénédiction [divine]. Dieu, gloire à Lui, est Celui qui guide et Celui qui mène au juste.

TROISIÈME SECTION

Ce que Dieu le Très-Haut a révélé sur ce sujet aux Prophètes, prières et salut de Dieu sur eux

À ce sujet, Dieu, glorifié soit-Il, a révélé [ceci] à Moïse (paix sur lui) : « Ô Moïse, avant même d'avoir créé les Cieux et la Terre, ce bas-monde et l'au-delà, J'ai prêté serment sur Moi-même

que le salut protecteur du Feu [de l'Enfer] serait assuré à toute personne qui témoignerait, avec sincérité, qu'il n'est de divinité que Dieu, et que Muḥammad est l'Envoyé de Dieu – et ce 20 ans avant sa mort ! De plus, J'ai enjoint à Munkir et Nakīr [les Anges de la tombe] de ne pas le terrifier quand ils se présenteront à lui. Ô Moïse ! Quiconque Me rencontre en attestant, ne serait-ce qu'une fois au cours de sa vie, qu'il n'y a de divinité que Dieu, J'aurai de la pudeur à le châtier le Jour de la Résurrection ! Ô Moïse ! N'eussent été ceux qui M'adressent des louanges, Je n'aurais pas fait descendre une goutte [de pluie] du ciel, ni fait pousser de graine sur terre ! Ô Moïse ! N'eût été ceux qui disent "point de divinité en dehors de Dieu", J'aurais certes laissé la Géhenne se déchaîner sur les habitants de ce bas monde. Ô Moïse ! N'eût été ceux qui M'invoquent, Je me serais éloigné de Ma création. Ô Moïse ! Aimerais-tu ne pas être abandonné durant [le Jour de] la Résurrection ? – Bien sûr, ô Seigneur, dit-il ! Dieu répondit : Alors, marche et que ta langue garde toute sa tendresse par l'évocation de Mon Nom. Ô Moïse ! Il y a certes, dans la communauté de Muḥammad (bénédictions et salut de Dieu sur lui) des Hommes qui appellent de toutes les hauteurs qu'il n'est de divinité en dehors de Dieu : leur rétribution sera conforme à celle des prophètes, Ma miséricorde sera proche d'eux et Ma colère sera loin d'eux. Sous les strates de terre [après leur enterrement], Je ne laisserai ni les vers [de terre] déferler sur leur corps ni Munkir et Nakīr les effrayer. Ô Moïse ! Je n'entraverai jamais l'accès à la porte du repentir tant que l'un d'entre eux professera, avec son cœur et sa langue : "point de divinité en dehors de Dieu" ».

Dieu le Très-Haut lui révéla également : « Ô Moïse ! Je fais miséricorde à quiconque vient à Moi en sachant que Je pardonne et Je fais miséricorde. Je ne discuterai pas ses péchés et les lui pardonnerai par un effet de Ma grâce et de Ma miséricorde. »

Par ailleurs, Dieu a révélé [ceci] à certains de Ses prophètes : « [J'observe] sous Mon regard ceux qui supportent patiemment pour Moi et endurent en cherchant Mon agrément. Penses-tu [après cela] que Je puisse [feindre d'] oublier une de leurs [bonnes] œuvres ? Comment [serait-ce possible] alors que Je suis le plus miséricordieux des miséricordieux envers Ma création ? Si Je devais infliger immédiatement une punition à un individu, Je l'aurais certainement fait d'abord pour ceux qui désespèrent de Ma miséricorde. Et si Mes adorateurs croyants voyaient comment Je tente de racheter gracieusement leurs injustices auprès de ceux envers qui ils se sont montrés injustes et pour qu'ensuite J'offre à ceux qui ont été rachetés l'éternité en Ma proximité, ils ne porteraient jamais de fausses accusations à l'égard de Ma grâce (*faḍl*) et de Ma générosité ! »

Dieu inspira à David (paix sur lui) ceci : « Fais-Moi aimer à Ma création ». « Mais comment pourrais-je le faire », demanda David ? Dieu répondit : « Mentionnes-Moi par les plus beaux et les plus parfaits attributs, fais-leur connaitre Mes bienfaits (*ālāʾī*) et Ma bienfaisance (*iḥsānī*) ! »

Dieu lui a aussi révélé [cela] : « Ô David ! Avertis les véridiques (*ṣiddīqīn*) et porte la bonne nouvelle aux pécheurs (*ḫāṭiʾīn*) ! » David s'étonna alors, et demanda : « Mon Dieu, comment pourrais-je annoncer la bonne nouvelle aux pécheurs et mettre en garde les véridiques ? » –

« Dis aux véridiques de ne pas s'enorgueillir (*ʿuǧb*) et aux fautifs de ne pas désespérer de Ma miséricorde ! »

Dieu lui révéla encore [ceci] : « Ô David ! Le fait que Je dissimule Ma colère fait partie de Mes bienfaits à l'égard de Mes adorateurs, car si Je la manifestais, ils périraient ! De même, Je ne leur montre pas Ma satisfaction, car si Je la leur manifestais, ils en tireraient certainement de la vanité ! Cependant, Je les laisse entre crainte et espérance, de telle sorte que celui qui Me craindra, Je lui assurerai la sécurité ; et celui qui espèrera en Moi, Je lui donnerai ! »

Lorsque Jean, le fils de Zacharie rencontrait Jésus, le fils de Marie – que les bénédictions et la paix de Dieu soient sur eux et sur notre Prophète –, il se renfrognait. À l'inverse, quand Jésus le rencontrait, il souriait. Jésus lui dit alors : « Tu me rencontres avec un visage consterné comme si tu étais désespéré ! » Et Jean de lui répondre : « Quant à toi, tu m'abordes avec un visage souriant comme si tu étais [déjà] en sécurité [vis-à-vis de Dieu] ! » Alors, Dieu le Très-Haut (glorifié et béni soit-Il) leur révéla : « Celui qui se fait la plus belle opinion de Moi M'est le plus aimé. »

Il a été rapporté que Moïse, paix sur lui, disait lors de ses entretiens intimes [avec Dieu] (*munāǧāt*) : « Ô Seigneur ! Si l'initié (*ʿārif*) T'implore en disant : "Ô Seigneur !", que lui réponds-Tu ? » Dieu répondit : « [Je lui dis] Me voici (*labbayk*) ! » – « Et l'adorateur (*ʿabid*) ? » – « Me voici ! », répondit Dieu. « Et l'ascète (*zāhid*) ? », poursuivit Moïse. « Me voici ! » répondit-Il à nouveau. « Et si le pécheur (*ʿāṣī*) Te sollicite, que réponds-Tu ? », dit Moïse, ce à quoi Dieu répondit : « [Je lui dis] Me voici, Me voici (deux fois) ! » Moïse demanda alors : « Seigneur, comment cela est-ce possible ? », et Dieu de répondre : « Car tous les autres M'ont [implicitement] courtisé au moyen de leurs actes [vertueux], tandis que le pécheur ne M'a approché qu'après avoir exprimé sa totale indigence (*iftiqār*) à Mon égard, et M'a imploré avec humilité (*ḏull*), indigence, abnégation (*ḫuḍūʿ*), [le cœur] brisé (*inkisār*). Or, Je suis auprès de ceux dont les cœurs sont brisés ! »

On rapporte également que quand Moïse enterra son frère Aaron (paix sur eux), il se rappela de la séparation [physique] et de l'obscurité de la tombe : il éprouva de la compassion et pleura. Dieu lui révéla alors : « Ô Moïse ! Si J'autorisais les habitants des tombes à t'informer de Ma bienveillance envers eux, ils le feraient certes. Ô Moïse ! Je ne les ai point négligés lorsqu'ils étaient à la surface de la terre, vivants et comblés de ressources. Les oublierais-Je [maintenant qu'ils sont] sous terre, morts et inhumés ? Ô Moïse, lorsque le serviteur meurt, Je ne considère pas l'ampleur de ses péchés, mais sa faiblesse qui ne lui laisse aucune échappatoire. Moïse s'exclama alors : « Seigneur ! C'est pour cela que l'on Te nomme le plus Miséricordieux des miséricordieux ! »

QUATRIÈME SECTION

Des récits en rapport avec le sens [de cette compilation]

ʿAbd Allāh b.ʿUmar al-Khaṭṭāb (que Dieu les agrée) a dit : « Le pilier de la religion, le sommet de sa gloire et le point culminant de sa crête sont la bonne opinion de Dieu Tout-Puissant. Quiconque entretient au moment de mourir une bonne opinion vis-vis de Dieu, exalté soit-Il, entrera au paradis en toute tranquillité. »

ʿAbd Allāh b. Masʿūd (que Dieu l'agrée) a dit : « Par Dieu, en dehors de qui il n'y a point de divinité, celui qui pense du bien de Dieu (exalté soit-Il), Dieu lui donne selon sa pensée, car tout le bien est entre Ses mains ».

Il a également dit (que Dieu l'agrée) : « Par Dieu, en dehors de qui il n'y a point de divinité, il n'a pas été donné à un serviteur un don meilleur que d'avoir une bonne opinion de Dieu (exalté soit-Il) ».

Mālik b. Dīnār a été vu dans un rêve après sa mort ; on lui a dit : « Qu'est-ce que Dieu a fait de toi ? » Il a répondu : « Je me suis présenté à mon Seigneur avec beaucoup de péchés. Ils ont été effacés grâce à mes bonnes pensées à l'égard de Dieu (exalté soit-Il) ».

[ʿAbd Allāh] Ibn ʿAbbās (que Dieu les agrée) a été vu dans un rêve après sa mort. [Dans ses discours,] il parlait souvent d'espérance. On lui a dit : « Qu'est-ce que Dieu a fait de toi ? » Il a dit : « Il m'a fait comparaitre devant Lui et m'a interrogé en disant : "qu'est-ce qui t'a conduit à faire cela ?" » J'ai répondu : « Ô Seigneur, je voulais Te faire aimer dans le cœur de Tes serviteurs ». Dieu lui dit alors : « Va ! Je t'ai pardonné ».

Saʿīd b. al-Musayyib a été interrogé sur la parole du Très-Haut : « Il est certes Pardonneur pour ceux qui Lui reviennent en se repentant » (Cor. 17 : 25). Il répondit alors : « C'est l'homme qui pèche puis se repent, puis pèche et se repent, puis pèche et se repent ».

On interrogea al-Ḥasan au sujet d'un homme qui pèche puis se repent, pèche [encore] puis se repent, pèche [à nouveau] puis se repent. Combien de temps ceci est-il possible ? Il a dit : « Ceci est pour moi un signe de la bonne conduite des véritables croyants ».

Ibrahīm b. Adham a dit : « Je me suis retrouvé seul à pratiquer la circumambulation (*ṭawāf*) durant une nuit pluvieuse. Je me suis arrêté alors devant le Multazam et j'ai dit : "Seigneur, garde-moi à jamais de Te désobéir." J'ai entendu alors : "Ô Ibrahim, me demandes-tu l'infaillibilité ? Tous Mes serviteurs Me la réclament. Si Je la leur octroie, envers qui manifesterai-Je donc Ma bonté et à qui accorderai-Je Mon pardon ?" »

Bakr b. Sulaym al-Ṣawwaf a dit : « Nous avions rendu visite à Mālik b. Anas (puisse-t-il être recouvert de la miséricorde divine) et nous lui demandâmes : "Comment te sens-tu Abū ʿAbd Allāh ?" Il répondit : "Que dire ? Vous réaliserez l'infinie mansuétude de Dieu le Très-Haut à un point que vous ne pouvez vous imaginer." Nous restâmes à ses côtés jusqu'à lui rabattre les paupières ».

Al-Awzāʿī a dit : « S'il m'était donné de quitter ce bas monde en prononçant l'attestation de l'unicité (*tawḥīd*), je n'éprouverais aucune inquiétude à rencontrer Dieu (exalté soit-Il) avec le poids des fautes de tous les habitants de la terre ».

Zubayda a été vue en rêve, on lui demanda : « Comment as-tu été accueillie par Dieu ? » Elle répondit : « Il m'a pardonné grâce à ces quatre paroles : "Il n'y a de dieu que Dieu, formule à laquelle je consacrerai toute ma vie ; il n'y a de dieu que Dieu, avec elle j'entrerai dans ma tombe ; il n'y a de dieu que Dieu, avec elle je serai dans mes retraites ; il n'y a de dieu que Dieu, avec elle je rencontrerai mon Seigneur" ».

Lorsque l'imam Mālik b. Anas a été vu en rêve, on lui demanda : « Qu'est-ce que Dieu a fait de toi ? » Il a répondu : « Il m'a pardonné grâce à cette phrase que ʿUṯmān b. ʿAffān (que Dieu l'agrée) avait pour habitude de prononcer au passage d'un convoi funéraire : "Gloire et pureté au Vivant qui ne meurt jamais." C'est une phrase que je répétais souvent ».

Une personne qui vivait dans la peur a été vue en songe après sa mort. On lui demanda : « Quel traitement Dieu t'a-t-il réservé ? » Elle répondit : « Il m'a fait comparaître devant Lui jusqu'à ce qu'Il dise : "Pourquoi M'as-tu autant redouté ? Ne savais-tu pas que Je suis le Généreux ?" »

Le saint imam Ḫaṭīb al-Dīn Ismāʿīl b. Muḥammad al-Ḥaḍramī (que Dieu lui fasse miséricorde) a dit à ses compagnons : « Que les péchés ne vous effrayent point de Dieu. Traversez le seuil de la porte quel que soit votre état et quelles que soient les circonstances dans lesquelles vous vous trouvez. Je suis passé par différentes stations de la connaissance de Dieu (exalté soit-Il) au point de comprendre que la peur figure parmi les péchés capitaux ».

Un homme vint à la rencontre de Rabīʿa al-ʿAdawiyya pour lui dire : « J'ai commis beaucoup trop de péchés et de fautes. Penses-tu que Dieu pourrait m'accueillir si je me repens ? » Elle répondit : « Malheureux ! Ne L'as-tu jamais entendu appeler ceux qui Lui tournent le dos ? Comment pourrait-il en être autrement avec ceux qui viennent [à Lui en se repentant] ? »

Yaḥyā b. Muʿāḏ a dit : « L'espoir du croyant surpasse sa peur, car la peur s'alimente à la source de la colère, tandis que l'espoir provient des océans de la miséricorde. Il a d'ores et déjà décrété que Sa miséricorde devance Sa colère. »

Waḥb b. Munabbih avait dit : « J'ai eu l'occasion de lire dans certains livres au sujet de Dieu (exalté soit-Il) : « J'ai de la pudeur à infliger une punition à Mon serviteur et à Ma servante qui ont atteint un âge avancé en islam. Si Mes serviteurs ne me désobéissaient point, J'en créerais certainement de nouveaux qui, après M'avoir désobéi, Me demanderaient pardon et Je leur pardonnerais. »

On raconte qu'un homme répétait abondamment cette phrase : « Mon Dieu, je tarde [à revenir vers Toi] ! Mon Dieu, je tarde ! ». Il entendit un jour : « Tu ne tarde pas ! Celui qui tarde est celui qui est surpris par la mort sans avoir pris la peine de se repentir. »

Lors d'une nuit en *ṭawāf* (circumambulation), Muḥammad al-Munkadir a dit : « "Seigneur, protège-moi [de toute désobéissance]" et j'ai longuement insisté auprès de Dieu. J'ai fait alors un rêve dans lequel on me disait : "Est-ce toi qui demandes : mets-moi à l'abri [des péchés] ?". "Oui", répondis-je. On me dit : "Il ne le fera pas". "Mais pourquoi donc ?" répliquai-je." Car, dit-il, Il veut qu'on Lui désobéisse afin qu'Il offre Son pardon" ».

On demanda à une personne vue en rêve : « Qu'a fait Dieu de toi ? » Elle répondit : « Il m'a fait comparaître et m'a remis mon livre. [En le regardant] mes yeux se sont arrêtés sur une mauvaise action que la honte m'empêchait de lire. "Il est nécessaire de la lire", a-t-Il dit. "Seigneur, ne lève pas le voile [sur mon secret]", Le suppliais-je. Il me rétorqua : "Le jour où tu n'as pas eu la pudeur qu'il fallait, Je n'ai pas dévoilé [ton secret], comment pourrais-Je le faire à présent alors que la honte t'envahit ? "»

Al-Ḥasan b. Šamʿūn avait pour habitude de dire : « Lorsqu'un serviteur dit : "Seigneur, je T'ai désobéi." Dieu (exalté soit-Il) répond : "Mon serviteur, cela ne M'a pas échappé." Quand le serviteur dit : "Seigneur, mes propos étaient souvent motivés par un verbiage inutile." Dieu (exalté soit-Il) lui dit : "Mon serviteur, J'en suis témoin." Si le serviteur dit : "mon Dieu, je le regrette." Dieu (exalté soit-Il) lui réplique : "Mon serviteur, Je l'atteste." Lorsqu'il dit : "Seigneur, je me confesse." Dieu (exalté soit-Il) dit : "Mon serviteur, Je te pardonne." S'il dit : "Mon Dieu, je me repens." Dieu (exalté soit-Il) répond : "Mon serviteur, Je l'accepte." »

On raconte qu'une certaine personne avait dit un jour : « Seigneur, j'ai désobéi, j'ai transgressé, j'ai outrepassé et j'ai commis des erreurs." Elle entendit dire : "Et Moi J'ai dissimulé, J'ai absous, J'ai pardonné et J'ai effacé." »

On rapporte que al-Aṣmaʿī a dit : « J'ai vu un bédouin à la station [à ʿArafat pendant le pèlerinage] et je l'ai entendu dire : "Mon Dieu, je suis sorti à Toi et c'est par Ta grâce que Tu m'as fait sortir. À Toi je suis venu et c'est Toi qui m'as fait venir. Par ta grâce, je T'ai obéi, et c'est Toi qui m'y as aidé. Je T'ai désobéi, Tu en as parfaitement connaissance, et je n'ai aucun élément à ma décharge. Pour ce [mal] que j'ai commis, et les preuves dont Tu disposes, je T'implore afin que Tu pardonnes mon péché." Al-Aṣmaʿī affirme alors avoir entendu quelqu'un dire : "Si tes péchés étaient aussi nombreux que les gouttes de la pluie, les feuilles d'arbres, les grains de sable et les cailloux, Nous t'aurions pardonné eu égard à cet engagement que tu as envers Moi, à ta volonté de venir à Moi et aux supplications que tu M'adresses." »

On attribue à al-Kalābāḏī (que Dieu lui fasse Miséricorde) ce récit : « Je me suis vu en rêve comme si le jour de la résurrection avait débuté. Dieu (exalté soit-Il) me demandait des comptes qui me plongeaient dans une profonde affliction. Soudain, je remarquais la présence d'un homme à mes côtés. C'était un homme poursuivi par ses créanciers qui lui réclamaient de s'acquitter de son dû, mais il n'avait pas un sou pour le faire. J'avais pris en charge le remboursement de ses dettes dans ce bas monde. En m'en allant, il m'avait dit : "Que Dieu te soulage comme tu m'as soulagé !" Je voyais donc cet homme le jour du jugement debout devant Dieu (exalté soit-Il) à Qui il disait : "Mon Dieu, Ton serviteur m'a soulagé d'une détresse dans

ce bas monde !" Dieu (exalté soit-Il) lui dit alors : "Je lui ai pardonné pour la compassion qu'il a eue envers toi". ».

Un homme vertueux a été vu en rêve après sa mort. On lui demanda : « Qu'a fait Dieu de toi ? » Il répondit : « Mon Seigneur m'a pardonné. » « Pour quelle raison », lui répliqua-t-on ? « Il m'avait inspiré, dit-il, cette supplication que je répétais dans ce bas monde : "Seigneur de toutes choses, par Ton pouvoir sur toutes choses, pardonne-moi toutes mes fautes et ne me demande de compte sur aucune chose." Après ma mort, Il me fit comparaître devant Lui et me dit : "Mon serviteur implore-Moi comme tu le faisais sur terre." Je dis alors : "Seigneur de toutes choses", et Il m'a répondu : "Tu dis vrai mon serviteur. Je suis le Seigneur de toute chose." Je repris : "Par Ton pouvoir sur toutes choses." Dieu répondit : "Tu dis vrai, Je suis l'Omnipotent." Je dis ensuite : "Pardonne-moi toutes mes fautes", Il me répondit : "Je t'ai tout pardonné." Puis, je dis : "Seigneur, ne m'interroge sur aucune chose !" Dieu lui dit enfin : "Entre dans Mon paradis avec Ma miséricorde et Je suis Le plus Miséricordieux des miséricordieux." »

On apporta la dépouille mortelle d'un homme pécheur et désobéissant afin de prier pour lui. Lorsque Sufyān aperçut son cortège, il s'en détourna pour ne pas participer à la prière funéraire. Cette nuit-là, Sufyān rêva de lui et il lui apparut en portant deux splendides vêtements, déambulant dans le paradis avec fière allure. "Comment, toi le pauvre pécheur, l'interrogea Sufyān, es-tu parvenu à atteindre cette belle place ?" "C'est par ton refus de prier pour moi et ton mépris, lui répondit l'homme" ».

On raconte qu'un homme parmi les enfants d'Israël s'adonnait à de multiples péchés. Dieu finit par l'en délivrer. L'homme s'employa sérieusement à adorer Dieu et à s'abstenir de tous péchés. À la fin de sa vie, il demanda à ses proches : "Pourriez-vous m'indiquer si quelqu'un pourra intercéder en ma faveur auprès de Dieu ?" "Non, répondirent-ils. Les prophètes ne viendront même pas vers toi et les vertueux ne daigneront te regarder. Qui pourrions-nous t'indiquer ?" En entendant ces paroles, il décida de sortir et d'errer comme un vagabond. Arrivé au sommet d'une vallée, il posa sa joue sur le sol, riva son regard sur le ciel et se mit à implorer ardemment Dieu avec ces mots : "Mon Dieu, ma souffrance n'échappe nullement à Ta connaissance, je viens à Toi avec une extrême indigence et des œuvres non salutaires. Accorde-moi le traitement qui sied à Ta bonté, Toi Qui es si Généreux." Il entendit quelqu'un dire du fond de la vallée : "Ô toi ! Que penses-tu que l'infiniment Miséricordieux et le Compatissant fasse de celui qui se tient devant Lui de cette manière ? Nous avons substitué les mauvaises actions en œuvres salutaires et Nous avons élevé ton rang au paradis" ».

Abū Ġālib relate ceci : « Un jour, alors que j'avais entrepris un voyage au Šām pour rencontrer Abū Umāma, je me rendais au chevet de son voisin, un jeune homme malade. Son oncle qui lui tenait compagnie se mit à lui dire : "Ennemi de Dieu, ne t'avais-je pas ordonné et interdit [certaines choses] ?" Le jeune rétorqua : "Mon cher oncle, si Dieu m'avait livré à ma mère, qu'aurait-elle fait de moi ?" "Elle t'aurait certainement fait entrer au paradis", répondit l'oncle. "Dieu a plus miséricorde envers moi que ne peut en avoir ma propre mère", conclut le jeune homme. Ce dernier fut saisi par la mort. Au moment où nous le déposions dans sa sépulture,

son oncle l'installa et poussa un cri empreint de panique. "Que t'arrive-t-il", lui demandais-je ? Sa tombe s'est élargie et s'est emplie de lumière !" s'exclama-t-il. »

On raconte qu'un homme se livrait si régulièrement à la débauche que les turpitudes en tout genre n'avaient plus de secrets pour lui. Un jour, il tomba malade, mais ses voisins ne lui rendirent guère visite. Il fit appeler certaines personnes et leur dit : « J'ai causé beaucoup de torts à mes voisins tout au long de ma vie et je ne souhaite pas nuire aux défunts après ma mort. Si je venais à décéder, inhumez-moi dans un coin de ma maison. » Lorsqu'il mourut, on le vit en rêve sous une belle apparence et on lui demanda : « Qu'a fait Dieu de toi ? » « Il m'a dit, reprit l'homme : "Mon serviteur, ils t'ont abandonné et ils se sont détournés de toi, mais Moi Je ne t'abandonnerai point ni ne me détournerai de toi" ».

Un homme raconte qu'il avait un très mauvais voisin. À sa mort, on transporta son brancard devant lui, mais il prit une autre route pour ne pas avoir à prier pour lui. Le défunt fut vu en rêve sous une belle apparence et on lui demanda : « Qu'a fait Dieu de toi ? » « Il m'a pardonné, dit-il, et Il m'a aussi demandé de transmettre ceci à Ayyūb - c'est-à-dire l'homme qui refusa de prier pour lui - : "Dis, si vous possédiez les trésors de la miséricorde de mon Seigneur, vous les retiendriez par crainte d'en faire dépense"(Cor. 17 : 100). »

Abū Qilāba raconte : « Mon neveu, qui consommait des boissons enivrantes, tomba malade et me fit appeler en pleine nuit pour venir le retrouver. Une fois chez lui, j'aperçus deux hommes au visage sombre qui s'étaient approchés de lui. Je me dis : "Nous sommes à Dieu, mon neveu est perdu !" C'est alors que deux hommes au visage lumineux firent leur apparition par une fenêtre de la maison. L'un d'eux dit à son compagnon : "Descends le voir." Il descendit et les deux hommes au visage sombre s'écartèrent. Il s'approcha et sentit sa bouche avant de dire : "Je ne vois aucune marque de l'évocation de Dieu." Puis il sentit son ventre et dit : "Je n'y vois aucune pratique du jeûne." Ensuite, il se tourna vers ses pieds et les sentit avant d'ajouter : "Je n'y trouve aucune trace de prière." Son compagnon lui dit alors : "Malheureux, retournes vérifier !" Il sentit à nouveau sa bouche et dit : "Je ne vois aucune marque de l'évocation de Dieu." Il sentit ensuite son ventre et dit : "Je n'y vois aucune pratique du jeûne." Il se tourna enfin vers ses pieds pour les sentir et ajouta : "Je n'y trouve aucune trace de prière." "Malheureux, réagit une fois de plus son compagnon ! Un homme de la communauté de Muḥammad ﷺ n'ayant aucune œuvre salutaire à son actif ! Monte, c'est moi qui vais descendre vérifier." Une fois descendu, il sentit sa bouche et dit : "Je ne vois aucune marque de l'évocation de Dieu." Puis il sentit son ventre et dit : "Je n'y vois aucune pratique du jeûne." Ensuite il se tourna vers ses pieds pour les sentir avant d'ajouter : "Je n'y trouve aucune trace de prière." [Insatisfait] il revint à la charge, tira le bout de sa langue et lança : "Dieu est le plus grand ! Je pense qu'il a prononcé une glorification (*takbīr*) pour l'amour de Dieu, ne recherchant que la satisfaction de Dieu et cela a été prononcé à Antākiyya." C'est alors qu'il rendit son dernier souffle. Je sentis, poursuivit Abū Qilāba, une odeur de musc se répandre dans toute la pièce. Le matin, après avoir accompli la prière de l'aube, je dis à ma famille : "Aimeriez-vous connaître un homme du Paradis ?" Et je leur fis part du récit de mon neveu dont j'étais témoin. Au moment où il fallut parler d'Antākiyya, mes proches me dirent : "Mais il s'agit d'Anṭākiyya et non

Antākiyya."Par Dieu, leur répondis-je, je ne nommerais pas [cette ville] autrement que l'ange la nommait" ».

On relate que Mālik b. Dīnār a dit : « J'avais vu à la ville de Bassorah un groupe de gens assis autour d'un corps mort que personne ne semblait vouloir transporter. En les interrogeant à son sujet, ils m'apprirent qu'il était un grand pécheur et vivait dans la pire des outrances. Il n'avait aucun ami et toutes les personnes présentes refusaient de prendre part à son cortège funéraire. Je restai afin d'accomplir la prière funéraire pour lui et le déposer dans sa tombe. Ensuite, je me réfugiai sous l'ombre d'un arbre et le sommeil ne tarda pas à clore mes paupières. Je vis en songe deux anges venus du ciel qui fendirent sa tombe. L'un d'eux s'apprêtait à y descendre, quand son compagnon l'interpella en ces termes : "Mon frère, ne te hâte pas et contrôle plutôt sa vue !" "Je l'ai examinée, lui dit-il, et je l'ai trouvée inondée de regards illicites." "Contrôle alors sa langue, demanda-t-il à nouveau !" "C'est déjà fait, répliqua-t-il et c'est une langue qui s'est totalement abandonnée aux mensonges." "Vérifie son ouïe, lui dit-il !" "C'est déjà fait, répliqua-t-il, et elle est pleine de propos illicites." "As-tu vérifié ses mains ?" "Oui, répondit-il, et ce sont des mains qui se sont lourdement tachées de prises illicites." "Regarde donc ses pieds, insista-t-il !" "Je les ai vérifiés et ce sont des pieds qui l'ont trop souvent conduit vers des lieux prohibés." "Mon frère, lui suggéra-t-il une dernière fois, ne t'empresse pas, et laisse-moi descendre le voir". Il descendit à son tour et resta auprès de lui quelques instants et il finit par dire : "J'ai scruté son cœur et j'y ai trouvé un atome de foi de l'unicité de Dieu. Tu peux l'inscrire au nombre de ceux qui ont bénéficié de la miséricorde" ».

On relate ce récit d'une personne vertueuse : « Une vieille femme qui vivait près de chez moi avait un enfant aux mœurs dépravées. Alors qu'il agonisait, il s'exclama : "Chère mère, dépose ma joue sur le sol." Lorsqu'elle le plaça conformément à sa demande, il se mit à pleurer. Il sentit la mort l'envahir de toute part et demanda à nouveau : "Chère mère, pour l'amour de Dieu, n'informe personne de mon décès et que ma tombe soit creusée à l'intérieur de ma maison. J'ai eu un comportement déplorable envers mes voisins vivants, et je ne voudrais pas porter préjudice à mes voisins au cimetière." La vieille dame mit à exécution ses dernières volontés et l'inhuma dans sa demeure. Une nuit, elle aperçut son fils en rêve dans des jardins splendides et des palais somptueux. On pouvait lire sur son front une écriture lumineuse qui disait : "Il a reconnu ses fautes, il a été affranchi". "Mon fils, s'écria sa mère, qu'as-tu donc fait pour atteindre ce rang si élevé ?" "Après ma mort, dit-il, Dieu me fit présenter devant Lui et me dit : 'Mon serviteur, les gens t'ont abandonné à ton sort du fait de la colère qu'ils éprouvaient à ton égard. Ils ont cru que les portes de la miséricorde étaient fermées devant toi, comme si Mon pardon se trouvait à l'étroit face à tes fautes ou que les trésors de Mon royaume nécessitaient tes bonnes actions. Va donc, Mon serviteur, Je t'ai pardonné'" ».

Un homme vertueux a raconté ceci : « Je connaissais un jeune homme qui avait un comportement outrancier. Lorsqu'il se trouva aux portes de la mort, ses proches l'encerclèrent et se lamentèrent sur son sort. Sa mère se mit à le blâmer et lui reprocha son passé obscur. Son père le sermonna avec ces mots : "Voici venu le moment où le corps gît, un moment à propos

duquel je t'avais tant mis en garde et une posture dont je t'avais tant alerté". Il plaça ensuite son visage face au sien et dit :

> "Je t'alertais sur la tragédie de la mort et de ses tourments,
> Tu as préféré, en dépit de ce destin inéluctable, le divertissement.
> Misère ! Si seulement le passé pouvait revenir.
> Misère ! Si mes exhortations pouvaient à mon salut aboutir."

En l'entendant, le jeune homme ouvrit les yeux et fit signe à ses parents de s'approcher. Quand ils se furent approchés, il leur dit : "Si Dieu (exalté soit-Il) vous avait confié le soin de traiter mon cas, auriez-vous consenti à me tourmenter ?" "Non, par Dieu, dirent-ils, et si nous le pouvions, nous nous substituerions à toi !" "Par Dieu, dit l'enfant, le Seigneur a plus de miséricorde et de bonté envers moi que vous ne pourriez en avoir. Je recevais Sa grâce et Sa bonté avant même que vous eussiez le temps de me témoigner la vôtre. Dans l'heure qui suivit, le fils exhala son dernier souffle. Quelque temps après sa mort, le jeune homme fut vu en rêve et on lui demanda : "Qu'a fait Dieu de toi ?" Il répondit : "Il me fit comparaitre devant Lui et m'interpella : 'Mon serviteur, d'où tiens-tu que Ma miséricorde est supérieure à celle de tes parents et que Ma compassion t'est parvenue avant celle de ta mère et celle de ton père ?' 'Seigneur, Lui répondis-je, alors que j'étais encore porté dans l'utérus, Tu m'as façonné, Tu m'as préservé, Tu m'as protégé, Tu m'as nourri et Tu n'as eu de cesse d'être bienveillant à mon endroit jusqu'à ma naissance où Tu m'as donné la meilleure apparence. Seigneur, qui en dehors de Toi peut me manifester autant de bonté ?' 'C'est véridique, répondit le Seigneur, vas en paix Je t'ai pardonné !'" »

On relate qu'alors qu'al-Ḥasan al-Baṣrī assistait aux funérailles d'une personne, al-Farazdaq s'était retrouvé assis à ses côtés et lui dit : « les gens ne tarderont pas à dire : "Voici que le meilleur et le pire des hommes se retrouvent à ces funérailles !" "Je ne suis pas le meilleur et tu n'es pas le pire", lui répondit al-Ḥasan, mais, dis-moi, qu'as-tu préparé pour un jour comme celui-là ?" Il répondit : "Le témoignage qu'il n'y a de divinité en dehors de Dieu, [il ne me quitte pas] depuis soixante-dix ans." "Oui - par Dieu - c'est une [belle] préparation !" Après la mort d'al-Farazdaq, un de ses compagnons le vit en rêve sous une belle apparence. Il lui demanda : "Qu'est-ce que Dieu a fait de toi ?" "Il m'a pardonné, dit-il, pour cette parole que j'avais dite à al-Ḥasan." »

Ibn Abī al-Wafāʾ indique, dans la notice biographique qu'il lui consacre dans ses *Ṭabaqāt al-anafiyya*, que al-Ḥasan b. ʿUṯmān al-Ziyādī a vu en rêve le Seigneur Tout puissant (exalté soit-Il) et a dit : « 'ai vu une lumière si puissante que je serais incapable de la décrire. J'ai vu aussi la silhouette d'un homme qui me semblait être le Prophète (bénédictions et salut de Dieu sur lui). Il intercédait en faveur d'une personne de sa communauté. J'ai entendu quelqu'un dire : "Ne te suffit-il donc pas que Nous t'ayons révélé dans la sourate Le Tonnerre (al-Raʿd) : 'Et ton Seigneur est plein d'indulgence envers les hommes pour leurs méfaits' ?" (Cor. 13 : 6).

C’est alors que je me suis réveillé. » Al-Ḥasan est un disciple du grand juge Abū Yūsuf, lequel est le disciple d’Abū Ḥanīfa (puissent-ils être tous couverts de la miséricorde divine).

On relate ces propos de ʿAlī b. al-Muwaffaq le ṣūfī - que Dieu le couvre de Sa miséricorde - : « J’ai vu durant mon sommeil le Seigneur Tout puissant (Béni et Exalté soit-Il). Je Lui ai dit : "Seigneur, j’ai offert toutes mes bonnes actions à la communauté de Muḥammad et je concède à être punis pour tous leurs forfaits." Le Seigneur Tout puissant m’interpella : "Est-ce donc toi qui veux te montrer généreux à l’égard de Mes serviteurs, alors que Je suis l’infiniment Généreux ? Par Ma puissance et Ma majesté, Je pardonnerai certes à tous ceux qui ont attesté, en toute sincérité, qu’il n’y a de divinité en dehors de Dieu et que Muḥammad est le Messager de Dieu." Ensuite, Dieu m’enveloppa dans Sa Miséricorde et me fit entrer au paradis ».

On demanda à l’imam Aḥmad (que Dieu lui fasse miséricorde) : « Est-ce tous les membres de la communauté de Muḥammad ﷺ vont entrer au Paradis ? » « Oui », répondit-il. On lui rétorqua : « Quelles sont tes preuves pour avancer cela ? » Il leur récita la parole du Très-Haut : « Si vous évitez les plus graves péchés qui vous sont interdits, Nous couvrirons vos manquements et vous ferons entrer d’une entrée généreuse » (Cor. 4 : 31). Ils lui objectèrent : « Ce passage coranique s’applique à ceux qui évitent les graves péchés et quel argument peux-tu avancer pour celui qui ne les évite pas ? » « La parole du Prophète ﷺ », dit-il : "De ma communauté, recevront mon intercession les coupables de graves péchés" ».

On rapporte que durant la maladie qui a précédé sa mort, Abū al-ʿAbbās b. Surayj (que Dieu lui fasse miséricorde) a vu en rêve que le Jour de la résurrection avait sonné. C’est alors que Dieu l’Irrésistible (exalté soit-Il) demanda : « Où sont les érudits ? » Ils se présentèrent et Il leur dit : « Qu’en est-il de la pratique de ce que vous aviez appris ? » Ils dirent : « Seigneur, nous avons été négligents et nous avons mal agi. » Il répéta la question comme si la réponse ne Le satisfaisait pas. Je pris alors la parole et dis : « Il n’y a aucune trace d’associationnisme dans mon registre et Tu as promis de pardonner les autres péchés en deçà de l’associationnisme. » Dieu lui dit alors : « Va Je t’ai pardonné ». Abū al-ʿAbbās mourut trois nuits plus tard. Que Dieu le couvre de Sa miséricorde !

On relate que le juriste exemplaire Abū Bakr b. Yūsuf al-Makkī d’obédience ḥanafite, que Dieu le couvre de Sa miséricorde, a dit : « J’ai vu dans un rêve que l’Heure de la résurrection avait sonné. Les quatre imams, Abū Ḥanīfa, Mālik, Šāfiʿī et Aḥmad b. Ḥanbal furent présentés et Dieu (exalté soit-Il) leur dit : "Je vous ai envoyé un seul Messager et vous en avez fait quatre voies. "Aucun d’eux n’osa parler. Il réitéra alors la question. L’Imam Aḥmad prit la parole et dit : "Seigneur, Tu as dit et Ta parole est toujours vraie : ‘Seul prendra la parole celui que le Très Miséricordieux aura autorisé et qui tiendra des propos pertinents’ (Cor. 78 : 38)" "Parle !", Lui dit-Il. "Seigneur, qui sont Tes témoins contre nous ?" demanda Aḥmad. "Les anges", répondit-Il. "Seigneur, leur témoignage est récusable, puisque Tu as dit et Tu dis toujours la vérité : ‘Et lorsque ton Seigneur dit aux anges : *Je vais établir un vicaire sur terre*, ils dirent :

vas-Tu y placer celui qui se rendra coupable de tant de dégâts et de l'effusion de sang ?' (Coran 2 : 30). Ils ont témoigné contre notre père Adam avant même son existence." "C'est donc votre peau qui témoignera contre vous !", reprit Dieu. "Seigneur, dit Aḥmad, notre peau n'avait pas la capacité de s'exprimer dans ce bas monde, mais si aujourd'hui, elle le peut, c'est sous la contrainte. Or, un témoignage sous la contrainte n'est pas recevable." Le Très-Haut dit alors : "Par conséquent, Je Me fais témoin !" "Ne t'en déplaise, Seigneur, reprit Aḥmad, seriez-Tu juge et témoin à la fois ?" Dieu dit alors : "Va, Je vous ai pardonné" ».

Les récits de ce genre sont légion et notoirement connus. La miséricorde de Dieu est immense et abondante.

CINQUIÈME SECTION

Des vers rimés appropriés au sujet de ce livre

Voici un poème de l'Imam al-Šāfiʿī (que Dieu l'agrée) :

Lorsque mon cœur s'endurcit et mes issues s'amenuisent,
Je fais de mon espérance vers Ton pardon un élévateur.
Seigneur ! Mon péché a pris une telle ampleur,
Mais aussitôt comparé à Ton pardon, ce dernier le surpasse.
Tu n'as de cesse d'être indulgent face au péché,
Tu accordes sans trêve Tes grâces et Tu absous par Ta générosité.

Alors qu'il agonisait, al-Ḥaǧǧaǧ [b. Yūsuf al-Ṯaqafī] répétait ces vers empruntés à ʿUbayd b. Sufyān al-ʿAkalī (que Dieu le couvre de Sa miséricorde) :

Seigneur ! Mes ennemis ont prêté leurs serments les plus solennels.
Me voyant d'ores et déjà parmi les habitants condamnés à l'Enfer éternel.
Jurent-ils aveuglément, ou courent-ils à leur perdition ?
Que de fausses idées se font-il de l'Absoluteur Suprême, du Grand pardonneur !

La composition des vers ci-dessous est celle de l'Imam ʾAbū al-Faraǧ ʿAbd al-Raḥmān b. al-Ǧawzī (que Dieu le couvre de Sa miséricorde et rende bénéfique son œuvre) :

Ô Toi Qui, avec grande indulgence,
Accueilles celui qui déborde de péchés,

Le coupable, devant Toi, comparait.
Il implore l'absolution pour ses horribles forfaits.
C'est un invité en Ta présence !
Pourrait-il être honoré autrement que par Ta bienveillance ?

Le traditionniste ʾAbū al-Walīd ʿAbd Allāh b. Muḥammad b. Yūsuf al-ʾAzdī al-Qurṭubī, connu sous le nom d'Ibn al-Faraḍī (que Dieu le couvre de Sa miséricorde) a composé ces vers :

Prisonnier de ses fautes, il se tient devant Ta porte debout,
Sachant ce que de lui Tu connais, la crainte le secoue.
Il redoute toutes ses fautes qui ne T'ont pas échappé.
À propos, c'est en Toi qu'il espère, mais l'espoir et la crainte l'ont préoccupé.
Maître ! Ne me couvre pas d'ignominie lorsque mes feuillets,
Au jour des Comptes seront dévoilés, déployés.
Accorde-moi Ta rassurante Compagnie dans l'obscurité,
De la tombe, quand mes proches et mes compagnons se seront écartés.
Si Ton immense indulgence que j'espère envers mes excès,
Ne m'englobe pas, alors, c'est certain, je périrais sans succès.

Les vers suivants ont été prononcés par al-Ḥasan b. Hānī, connu sous le nom de ʾAbū Nuwās (que Dieu le couvre de Sa miséricorde) :

Tu as certes promis la Fournaise aux désobéissants,
Aussi, promets-Tu Ton Pardon à ceux qui craintifs viennent à Toi frémissants.
Si sévir avec une grande rigueur et user de Ta puissance sont Tes attributs,
La bienveillance, la grâce et la douceur le sont aussi par lesquelles Tu rétribues.
Nous avons péché et Ton voile reste sur nous étendu,
Il n'est point de secret que Tu couvres, qui peut être répandu.
Si nous ne péchions point, et que Tu ne pardonnais pas par générosité,
Alors qui d'autres que nous failliraient et qui d'autre que Toi pardonnerait par bonté ?

Il a également dit (que Dieu le couvre de Sa miséricorde et qu'Il lui pardonne) :

Ô Seigneur ! Si mes péchés sont par leur nombre imposants,
Je sais avec certitude que Ton pardon est de loin le plus grand.
Si nul autre que le bienfaisant ne pouvait espérer,
Qui pourrait donner pour le coupable un refuge, une protection assurée ?
Je ne possède pas d'autre ressource que l'invocation,
De Ta Suprême absolution, mais aussi mon humble soumission.

L'Imam ʿAlam al-Dīn al-Saḫawī (que Dieu le couvre de Sa miséricorde) clamait à l'article de la mort :

Ils me dirent : sous peu, tu feras halte dans une demeure protégée
Les cavaliers y descendront et éliront domicile
Tous ceux qui leur furent sincèrement dévoués
Seront emplis de joie à leur rencontre tant espérée.
Je leur dis : mais je porte le poids des péchés ! Me reste-t-il une solution ?
Comment pourrais-je donc les rencontrer et quelle face pourrais-je leur présenter ?
Ils me répondirent : ils sont plutôt enclins au pardon
Et particulièrement envers ceux qui le réclament.

Le poème suivant est celui de l'Imam mémorisateur ʾAbū al-Qāsim al-Suhaylī (que Dieu le couvre de Sa miséricorde) :

Ô Toi Qui est parfaitement informé de ce que les cœurs recèlent et Qui entend,
C'est Toi que l'on garde pour tout évènement inquiétant.
C'est en Toi que l'on nourrit notre espoir lors des grandes difficultés,
Ô Celui auprès de Qui nous pouvons nous plaindre et la sérénité,
Les trésors de la subsistance résident dans une simple parole : « Soit »,
Répands sur nous Ta grâce, car le bien entièrement n'appartient qu'à Toi.
Ai-je donc un moyen en dehors de mon extrême dépendance ?
Or c'est par celle-ci même que je tente de repousser mon indigence.
Je n'ai pas d'autre échappatoire, qu'à Ta porte de frapper,
Si Tu me refuses l'accès, à quelle porte pourrais-je donc toquer ?
Et qui pourrais-je implorer et appeler par Son nom,
Si Ta grâce est refusée à celui qui Te manifeste son extrême pauvreté ?
Il ne sied point à Ta générosité de faire désespérer le coupable,
Ta grâce est immense et Tes dons incommensurables.

Le poème suivant est du cheikh Šams al-Dīn al-Labbān (que Dieu le couvre de Sa miséricorde et rende son œuvre utile) :

Ô toi, notre serviteur fugitif, tournant le dos à Notre porte,
Reviens à Nous, tu trouveras, de Notre part, la bienveillance.
Pleure, repens-toi, et fais acte de contrition de ton passé,
Tu es indigent, et ne reviendras point ce qui est passé.
Combien de pécheurs tels que toi qui, lorsqu'ils vinrent repentants,
Obtinrent de Notre part ce qu'ils désirèrent tant !
Nous sommes de ceux qui, lorsque l'on revient à Nous, acceptons le retour

Il atteindra ainsi le succès de la proximité après avoir été éloigné.
Nous aimons celui qui se repent et revient à Nous,
Avec un cœur brisé, humble et totalement soumis.
Ses larmes ruissellent, ses feux s'attisent
Et s'alimentent dans les tréfonds de son cœur.
Il n'a d'autre intercesseur auprès de Nous
Hormis les pleurs et la peur du Jour du retour.

Enfin, les lignes qui suivent sont de la main de l'auteur de ce livre (que Dieu panse ses blessures et dissipe ses malheurs, Amin, Amin, Amin) :

Le conseiller me dit : « Ne crains-tu pas demain, lorsque les créatures seront rassemblées,
Le malheur que pourraient causer les désobéissances et les violations ? »
Je répondis : « Ô mon frère, de moi écoute cette sentence :
Du Bienveillant, il n'est attendu que de la bienveillance. »